

CUNSIGLIU ESECUTIVU  
DI CORSICA

Aiacciu, u 28 di sittembri di u 2023

## **Session solennelle de l'Assemblée de Corse Venue du Président de la République**

**Discorsu di Gilles Simeoni, Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica,  
Ghjovi, u 28 di sittembri di u 2023**

**Discours de Gilles Simeoni, Président du Conseil exécutif de Corse,  
Jeudi 28 septembre 2023**

*\*Seul le prononcé fait foi.*

Monsieur le président de la République

Monsieur le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer,

Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse,

Mesdames et messieurs les Conseillères et Conseillers exécutifs,

Mesdames et messieurs les Conseillères et Conseillers à l'Assemblée de Corse,

Messieurs les Parlementaires,

Messieurs les Présidents des associations de maires du Cismonte et du Pumonte,

Messieurs les Maires d'Aiacciu, de Bastia et de Bunifaziu,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Madame la Présidente du CESEC,

Messieurs les représentants de la Chambre des territoires,

Monsieur le vice-président de l'Assemblea di a Giuventù,

Madame la Présidente du comité d'évaluation des politiques publiques,

Monsieur le Président de l'Université de Corse,

Messieurs les Présidents et représentants des chambres consulaires,

Simu felici d'accoglie vi oghje ind'è e stituzione di a Corsica.

Les institutions de la Corse sont heureuses de vous accueillir et de vous recevoir.

Soyez le bienvenu dans cet hémicycle, celui de l'Assemblée de Corse, cœur battant de la démocratie insulaire.

Soyez le bienvenu devant le Conseil exécutif de Corse, qui prépare et met en œuvre les délibérations de l'Assemblée de Corse.

Merci, Monsieur le Président, d'avoir répondu favorablement à l'invitation que la Présidente de l'Assemblée de Corse, les Présidents de groupe et moi-même vous avons transmise.

Avant même que d'écouter votre discours, nous mesurons toutes et tous l'importance politique et symbolique que représente déjà, par elle-même, votre présence ici.

Recevoir le Président de la République Française est, pour toute Assemblée, en Europe et dans le monde, un moment rare et solennel.

Portée sur les fonts baptismaux en 1982, la nôtre n'a eu ce privilège qu'en trois circonstances avant vous :

- François Mitterrand, le 13 juin 1983 ;
- Nicolas Sarkozy, le 11 octobre 2007 ;
- François Hollande, le 2 mars 2017 ;

Rare par nature, le moment que nous nous apprêtons à vivre l'est à plus forte raison du fait du moment politique dans lequel il s'inscrit.

Votre venue en Corse était en effet espérée de longue date, et pour un évènement historique majeur : le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la Corse.

Tout à l'heure, vous vous rendrez, Monsieur le président de la République, devant la maison où naquit Danielle Casanova et dans le cachot où Fred Scamaroni vécut ses dernières heures.

Nous parlons aujourd'hui devant la petite-fille de Jean Nicoli, Présidente du CESEC, et devant le fils de Dominique Lucchini, Ribeddu.

Nous irons ce soir donner le nom d'Albert Feracci, en présence de sa famille, à un collègue à Bunifaziu.

Cette femme et ces hommes, et tous leurs frères et sœurs de la résistance, ont écrit les pages parmi les plus belles et les plus glorieuses de notre histoire, écrites en lettres de larmes et de sang, au nom des valeurs universelles de solidarité, de justice et d'humanité.

Le Capitaine Alexandre, chef de la Résistance en Provence, que la Libération rendit à son vrai nom de René Char, a écrit que « *pour qu'un héritage soit réellement grand, il faut que la main du défunt ne se voie pas* ».

L'héritage que nous ont laissé tous les Résistants est infiniment grand.

Car même si leur main ne se voit pas, elle continue, en ces temps obscurs de tumulte et de risques, en Europe et dans le monde, à guider chacun de nos choix.

Comment aussi, ne pas avoir à l'esprit ce que ceux qui ont vécu les heures sombres de la guerre mondiale ont dit ou fait pendant la période contemporaine.

Je voudrais à cet égard vous citer, Monsieur le Président de la République, un extrait du témoignage de Léo Micheli, un des responsables de la Résistance corse, militant communiste, patriote français, qui avait témoigné à la demande de la Défense au procès des militants du FLNC en 1979.

Il avait en cette occasion déclaré deux choses qui me paraissent essentielles, et qui me permettront de faire le lien avec la deuxième raison de votre venue en Corse en ce 28 septembre.

D'abord se tournant vers les accusés dans le box, il s'était adressé aux juges en ces termes :

*« Ils témoignent tous ici, à leur manière, qui n'est pas la mienne, que nous sommes le peuple corse. Issus de la terre de Corse ou d'ailleurs, ils font aujourd'hui, avec bien d'autres, le Peuple corse, dans son histoire, un peuple qui se rassemble dans sa diversité, dans toute sa diversité ».*

Et puis aussi parce que pour lui, la lutte, si elle avait emprunté aussi des chemins de lutte armée, devait dans une démocratie être exclusivement démocratique, il avait affirmé :

*« Il n'est pas d'autre voie, y compris pour créer des rapports d'une tout autre qualité qui pourraient s'établir avec le peuple corse, que les luttes démocratiques conduites jusqu'au bout »,* tout en soulignant que la Corse avait été historiquement privée de cette démocratie.

Comment mieux introduire que par ces citations et ce rappel historique, les enjeux politiques de votre venue en Corse ?

Vous avez, Monsieur le Président de la République, confié au ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer Gerald Darmanin, la lourde et difficile tâche de conduire un processus de discussion entre la Corse et l'Etat.

Votre décision d'initier ce processus est intervenue au lendemain de l'agression mortelle dont a été victime le 2 mars 2022 Yvan Colonna.

Cet assassinat en milieu carcéral et les conditions inouïes et d'une effroyable violence dans lesquelles il a été perpétré ont été une étincelle qui a conduit la Corse au bord de l'embrasement.

La colère et la révolte, et particulièrement celle de la jeunesse, ont éclaté partout dans l'île.

Déclenchées par les faits dramatiques du 2 mars, cette colère et cette révolte puisaient à l'évidence à des causes plus profondes, et d'abord à la situation de blocage politique qui a caractérisé, depuis 2015, l'état des relations entre les majorités territoriales nationalistes successives et l'Etat.

La situation empirait chaque jour, faisant courir le risque d'évènements irréversibles.

C'est dans ce contexte explosif que Gérard Darmanin, mandaté par vos soins, et moi-même avons, le 16 mars 2022, pris la responsabilité de signer un document écrit qui a permis d'engager, selon les termes de ce texte, « *un processus à vocation historique de discussions entre l'Etat et la Corse afin de construire une réponse politique globale à la question corse, impliquant l'ensemble des élus et des forces vives* ».

Et le texte de préciser : « *son périmètre couvrira l'ensemble des problématiques corses, sans exclusive, parmi lesquelles figure l'évolution vers un statut d'autonomie qui reste à préciser. Ce travail sera conduit à la lumière des statuts existants dans la Constitution, en Méditerranée, ou le long de l'Arc Atlantique voire de propositions sui generis* ».

L'esprit de responsabilité des élus de la Corse, toutes tendances confondues, que vous avez salué lors de la réunion de Beauvau du 24 février 2023 et hier soir encore, l'engagement personnel et constant de M. le Ministre Darmanin, de son conseiller M. Canal, les gestes traduisant le choix de l'Etat de s'inscrire dans l'application du droit et de l'exigence de vérité, et non dans l'esprit de vengeance, ont été des facteurs décisifs permettant les avancées engrangées pendant nos travaux et échanges jusqu'à ce jour.

Le processus conduit depuis dix-huit mois a certes connu des difficultés et des tensions.

Il a sans doute présenté des insuffisances : mais quelle entreprise humaine n'en comporte pas ?

Il a surtout eu un immense mérite : nous permettre de retrouver les chemins du dialogue, pour envisager ensemble les contours de la solution globale à mettre en œuvre.

Il nous a permis, selon les mots prononcés par le Ministre Gérard Darmanin le 6 février 2023 à l'occasion de la commémoration de l'assassinat du Préfet Erignac, 25 ans soit une génération après sa mort, « *d'inaugurer, ensemble, le début de la suite* ».

Personne, ni à Paris ni en Corse, n'oublie rien de cette tragédie, ni de tous les drames, nombreux, trop nombreux, qui ont jalonné l'histoire contemporaine de cette île.

Le moment est venu, sans rien oublier, de refermer les blessures, d'apaiser les douleurs et les rancœurs, de « *laisser la lumière estomper le contour des tombeaux* », comme l'écrit, Jérôme Ferrari, que vous aviez choisi de citer, Monsieur le Ministre, en cette journée de recueillement.

Comme vous aviez cité, vous qui êtes aussi le Ministre des cultes, Saint Mathieu :  
« *Heureux les artisans de la paix* ».

Ce jour-là, nous avons senti, à travers les mots ainsi choisis, que le moment était enfin venu.

Oui, le moment est enfin venu d'ouvrir le chemin de l'espoir, de la paix irréversiblement enracinée, du projet partagé.

Nous le devons aux générations passées.

Nous le devons à celles et ceux, d'un côté comme de l'autre, dont la vie a été gâchée, bouleversée, et quelquefois emportée par la spirale de la violence et du conflit.

Nous le devons aux générations d'aujourd'hui et à celles à venir.

Nous le devons aussi, et peut être surtout, à cette jeunesse qui, dans cette île comme partout en France, en Europe et dans le monde, est la prunelle de nos yeux, et dont nous devons préserver et renforcer le droit au bonheur.

Vous allez nous dire dans quelques minutes, Monsieur le Président de la République, comment vous envisagez les contours de ce chemin d'espoir, de paix, et de construction partagée.

Nous savons tous, et nous vous l'avons encore dit hier soir, combien votre parole, en ce lieu, aujourd'hui, est décisive.

Elle est essentiellement et fondamentalement politique, et doit permettre de concilier ce qui relève à mon sens de deux exigences fondamentales et indissociables :

- D'abord la prise en compte d'une aspiration historique et du fait démocratique qui s'est exprimé en Corse ;
- Ensuite la construction d'une solution politique équilibrée et acceptable par l'ensemble des parties, en Corse comme à Paris ;

Il est d'abord indispensable, et attendu, que soit pleinement reconnu le fait démocratique.

Le courant d'idées auquel j'appartiens aborde les échéances à venir avec une triple légitimité :

- Une légitimité historique : s'adressant tous mais plus directement à nous, Gérald Darmanin nous disait à Aiacciu : « *il est temps d'écrire une nouvelle page de l'histoire de la Corse, d'inscrire dans le marbre et dans l'avenir, la paix. Que chacun se sente infiniment respecté. Le Gouvernement de la République y est prêt. Il vous attend* ».

Je vous le dis avec force, avec confiance, avec respect, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre.

Nous sommes là.

Nous sommes là avec deux siècles d'histoire.

Nous sommes là avec 60 ans de lutte.

Nous sommes là avec nos morts et nos prisonniers.

Nous sommes là avec notre conviction qu'il existe un peuple corse, avec sa langue, sa culture, son lien particulier à la terre et au monde, et avec la volonté que ce peuple soit reconnu.

Et nous sommes là aussi avec notre loyauté, avec notre capacité à respecter les opinions différentes et opposées aux nôtres, avec notre volonté de construire avec vous, dans le dialogue avec l'Etat et au sein de la République française, le présent et l'avenir.

- Une légitimité démocratique : Les urnes ont parlé ; elles ont parlé à plusieurs reprises ; elles ont parlé à chaque fois plus largement : 34% en 2015, 54% en 2017 ; 70% en 2021. La grande démocratie qu'est la France ne peut pas ne pas entendre et respecter ce que les Corses ont exprimé à travers leur vote. Ne pas tenir compte du suffrage universel serait prendre le risque de disqualifier la démocratie : nul ne peut l'envisager.
- Une légitimité institutionnelle : vous nous avez dit à plusieurs reprises, Monsieur le Ministre : *« ce n'est pas nous qui demandons l'autonomie. Dites-nous ce que vous voulez. Précisez vos demandes et le contenu de l'autonomie à laquelle vous aspirez »*. Nous avons répondu à votre invitation. Les institutions de la Corse ont travaillé, auditionné, expertisé. Conformément à la procédure instituée par la loi, Le Conseil exécutif de Corse a proposé un rapport. Les instances consultatives CESEC, Chambre des territoires, Assemblea di a ghjuventù, ont émis un rapport favorable. L'Assemblée de Corse a débattu et a adopté une délibération, la délibération « Autonomia » en date du 5 juillet 2023. Cette délibération a été adoptée par 46 voix sur 63, soit une majorité réunissant près de 75% de l'hémicycle, bien plus que les 2/3 requis par la Constitution pour modifier celle-ci.

Il est naturel, et conforme à la démocratie que cette délibération et les propositions qu'elle formule, soit prise en compte par le Gouvernement.

Aucun démocrate ne peut demander à une Assemblée délibérante de priver un texte qu'elle a voté, a fortiori à une majorité aussi large, de sa substance et de ce qui en constitue l'essentiel.

Ce que je vous demande, ce que nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, c'est de prendre en compte, en votre qualité de Chef de l'Etat, cette triple légitimité historique, démocratique, et institutionnelle.

De la prendre en compte par vos mots, et par les perspectives de travail partagé que vous fixerez à la deuxième partie du processus.

Et nous avons à cet égard conscience qu'il faudra dans ce cadre tenir compte d'une deuxième exigence tout aussi importante que la première.

## 2) Construire une solution politique équilibrée

Je l'ai dit dès mon accession à la charge de Président du Conseil exécutif de Corse en décembre 2015 et en reste plus que jamais convaincu : notre devoir et notre responsabilité sont de construire la Corse avec tous les Corses, pas seulement avec les nationalistes.

Donc nécessairement avec celles et ceux qui ne partagent pas nos idées.

Le respect du fait majoritaire ne se confond pas avec la tyrannie de la majorité.

La solution politique que nous devons construire ensemble ne peut pas consacrer la victoire d'un camp sur un autre.

Elle ne sera réussie que si chaque partie estime que ce qu'elle considère comme essentiel est pris en compte et préservé.

Vraie en Corse, cette équation est également applicable dans le rapport à l'Etat.

Le statut d'autonomie que nous appelons de nos vœux s'inscrit, cela est mentionné explicitement dans la délibération du 5 juillet 2023, au sein de la République française.

Ce que nous proposons et souhaitons, comme l'expose là encore clairement la délibération, c'est une construction politique partagée qui réponde à cinq catégories d'enjeux :

- Un enjeu historique de reconnaissance, incluant la sortie de logique du conflit et la prise en compte de revendications fondamentales ;
- Un enjeu sociétal ;
- Un enjeu économique et social, qui est majeur et sur lequel nous sommes attendus ;
- Un enjeu démocratique, avec le refus de toute logique de pression ou de dérive mafieuse ;
- Un enjeu d'organisation administrative et d'équilibre des pouvoirs internes, garantissant la vitalité du jeu démocratique, l'équilibre des pouvoirs, les compétences et les moyens des communes, intercommunalités, et territoires ;

Là où existe une volonté, il existe un chemin.

Nous ne doutons pas un instant que des questions ou thématiques évoquées jusqu'à aujourd'hui comme présentant des obstacles juridiques ou politiques insurmontables trouveront des réponses adaptées si nous décidons aujourd'hui d'ouvrir ensemble les portes de l'avenir.



Donnez le signal, Monsieur le Président de la République.

Faites que puisse s'engager dans de bonnes conditions la deuxième phase du processus, laquelle a vocation à impliquer, non seulement les élus et les forces politiques, mais aussi l'ensemble des forces vives de l'île.

Mettons en œuvre, dès aujourd'hui, et concomitamment à la deuxième phase du processus, les décisions fortes attendues, comme autant de signes positifs, dans des domaines divers : grand plan d'infrastructures, réforme du FIJAIT, hôpital de Bastia, maternité de Portivechju, sécurisation du service public aérien, sécurisation de l'enseignement immersif associatif...

Permettons à la Corse de se réinscrire, de façon naturelle et apaisée, dans son destin méditerranéen.

Imaginons, en mobilisant toutes les compétences, intelligences, et bonnes volontés, un statut d'autonomie qui soit celui d'une île singulière, qui de par l'histoire de son peuple, y compris l'histoire constitutionnelle avec la première constitution écrite de Paoli au siècle des Lumières, par sa langue, par sa culture, par sa géographie méditerranéenne, ne se confond ni avec l'Outre-Mer ou la Kanaky (Nouvelle-Calédonie), ni avec les régions françaises à forte spécificité.

Je suis certains que si nous faisons cela ensemble, nous serons nous-mêmes surpris par la force contagieuse de l'espoir, par la puissance de la démocratie, par la qualité de nos atouts, l'enthousiasme de notre jeunesse, la capacité de mobilisation des forces vives de l'île et de la diaspora.

Donnons le signal.

Donnez le signal, Monsieur le Président de la République.

Donnons le signal ensemble.

Et nous réussirons.

E cusi sia.